

Groupe de travail 2

LES SYNDICATS EN TANT QU'ACTEURS DU DEVELOPPEMENT

➤ Contexte et objectifs:

Les syndicats ont été, depuis plusieurs décennies, actifs dans le domaine de la coopération au développement. L'objectif stratégique global de la coopération au développement est de fournir une assistance aux travailleuses et aux travailleurs qui luttent pour l'édification de syndicats indépendants et démocratiques capable de défendre les droits humains et syndicaux et de participer au développement économique et social durable pour tous. Toutefois, l'expérience montre, que les fortunes sont diverses, que l'on se situe du domaine des initiatives, de la disponibilité des ressources et/ou du degré d'implication des organisations syndicales dans le cadre global de la politique de coopération initiée par les gouvernements.

Le groupe de travail sur : « les syndicats en tant qu'acteurs du développement » aura pour tâche :

- d'analyser la contribution et le rôle spécifique des organisations syndicales dans la coopération au développement ;
- d'étudier les différents cadres de soutien existants pour les projets et programmes syndicaux dans le Nord comme dans Sud ;
- d'examiner les différents mécanismes et procédures mis en place par les syndicats dans le cadre de la mise en œuvre de leur politique de coopération au développement ;
- D'étudier les rapports et interaction avec les autres acteurs au développement, notamment les Organisations Non Gouvernementales, les pouvoirs locaux, et d'autres organisations actives dans le développement ;
- de faire le bilan de l'évolution en cours des dispositifs de soutien en fonction des changements dans la politique gouvernementale en prenant notamment en compte, l'intégration de l'agenda du travail décent.

➤ **Questions à discuter:**

- Quels sont les cadres et systèmes nationaux ou internationaux dans lesquels les syndicats sont impliqués ?
- Quel espace est offert aux syndicats dans ces cadres et systèmes (*statut, rôle, place, responsabilité*) ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses des syndicats en tant qu'acteurs du développement (*renforcement des organisations, réalisations des objectifs, construction d'un véritable partenariat*) ?
- Quels types de relations existent entre les syndicats et les autres organisations de la société civile actives dans la coopération au développement ?
- Quelles stratégies mettre en place pour influencer les politiques des gouvernements en matière de coopération au développement (*choix des priorités, des pays, des régions*) ?
- Quel programme de plaidoyer mettre en œuvre pour l'intégration de l'agenda du travail décent dans les politiques de coopération au développement des gouvernements ?

➤ **Résultat attendu:**

Les travaux devraient permettre à terme de disposer d'un document de synthèse des bonnes pratiques et expériences réussies des syndicats en tant qu'acteurs du développement. Il doit également contenir des orientations et des suggestions pouvant aider à améliorer leurs relations de partenariat avec les institutions et agences chargés de la coopération au développement.

Les conclusions serviront enfin comme inputs dans la recherche sur l'évaluation de l'intégration de l'agenda du travail décent dans les politiques officielles de développement (voir également l'axe de travail 3).

➤ **Méthodologie de travail:**

- **Langues de travail:** Français – Espagnol
- **Composition du groupe*:** CGIL (Italie); CFDT (France); TUCA; CC.OO (Espagne); CGSLB (Belgique).
* à confirmer d'ici le 17 AVRIL
- **Outils de travail:**
 - Forum via le net par courriel
 - Réunion face à face du groupe selon le calendrier du projet (*une réunion par an en 2009 et 2010*).
 - Documentation de référence : Recensement et exploitation de tout le matériel existant auprès des partenaires (*rapports, bulletin d'information, guide etc.*)
 - **Facilitateur:** Mamadou Diallo (mamadou.diallo@ituc-csi.org)

➤ **Calendrier de travail** (voir l'agenda du plan de travail) :

Avril - Mai 2009	Discussion via le net des objectifs, orientations et méthodologie de travail du groupe ainsi que le recensement des membres.
19-20 Mai 2009	Réunion du groupe à Bruxelles adoption des objectifs, orientations et méthodologie de travail. Présentation du 1 ^{er} projet de document.
Juin – Septembre 2009	Suivi via le net, des discussions et échanges sur le projet de document en vue de sa finalisation. Préparation et input pour la conférence de Stockholm sur « les Syndicats en tant qu'Acteurs de Développement »
Octobre 2009	Conférence de Stockholm sur « Syndicats en tant qu'acteurs de développement » Réunion du groupe à Stockholm et présentation du projet de document.
Novembre 2009 – Février 2010	Suivi via le net, des discussions et échanges sur l'intégration de l'Agenda du Travail Décent dans les politiques gouvernementales
Mars 2010	Réunion du groupe à Madrid et présentation du rapport sur l'évolution des travaux.
Avril – Décembre 2010	Suivi via le net, des discussions et échanges sur les questions à traiter. Présentation du rapport final à la Conférence de Bruxelles.